

COMMUNIQUE PRESSE

Articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social

Début 2018, l'Association des établissements du service public de santé mentale (AdESM) et le Groupe national des établissements publics sociaux et Médico-sociaux (GEPSO) lançaient une réflexion conjointe sur l'articulation entre la psychiatrie et le champ social et médico-social.

Le constat fait par les deux entités est simple : l'organisation du parcours de l'utilisateur est une co-responsabilité des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'objectif défini est alors de faire émerger ou de renforcer une culture commune.

La première étape de ce travail commun a consisté à adresser une enquête aux adhérents de l'AdESM et du GEPSO afin d'analyser le parcours de l'utilisateur en étudiant chaque interface médico-social ou social/sanitaire, en identifiant les risques de rupture du parcours et les non-réponses.

A la suite de l'analyse des résultats de l'enquête, que vous trouverez en PJ, trois thématiques majeures apparaissent :

- Stratégie territoriale commune
- Fluidité des parcours
- Formation

Celles-ci donneront lieu courant 2019 à la mise en place de trois groupes de travail pluridisciplinaire. Ainsi un appel à candidature sera adressé prochainement aux adhérents de nos deux Associations. Il s'agit de solliciter l'ensemble des métiers du champ sanitaire, social et médico-social, médecins, cadres ou professionnels soignants et socio-éducatifs et ce dans le secteur de la psychiatrie comme dans celui du handicap, de la protection de l'enfance et de la précarité-logement accompagné.

Afin d'assurer la représentation médicale, l'AdESM et le GEPSO ont pris soin de solliciter l'Association Nationale des Psychiatres présidents et vice-Présidents de Commissions Médicales d'établissement des centres hospitaliers (ANPCME) ainsi que la conférence des Présidents de CME de CHS qui ont volontiers accepté de se joindre à la démarche.

La mise en œuvre des projets territoriaux de santé mentale ainsi que l'ouverture des établissements médico sociaux à la logique de réseaux et de coordination de parcours vont nous permettre également de renforcer nos liens pour améliorer l'accompagnement des usagers et la réponse à leurs besoins spécifiques.

L'objectif est d'aboutir à la validation d'une charte de bonnes pratiques, outil de référence partagé à l'action commune, à proposer aux acteurs et partenaires de l'Action sanitaire et sociale.

Pascal Mariotti,
Président de l'AdESM

Marie Laure De Guardia,
Présidente du GEPSO